

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION  
POST-1IÈRE :**

**LE POST-BAC ET LE  
NOUVEAU LYCÉE**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

Rentrée 2018

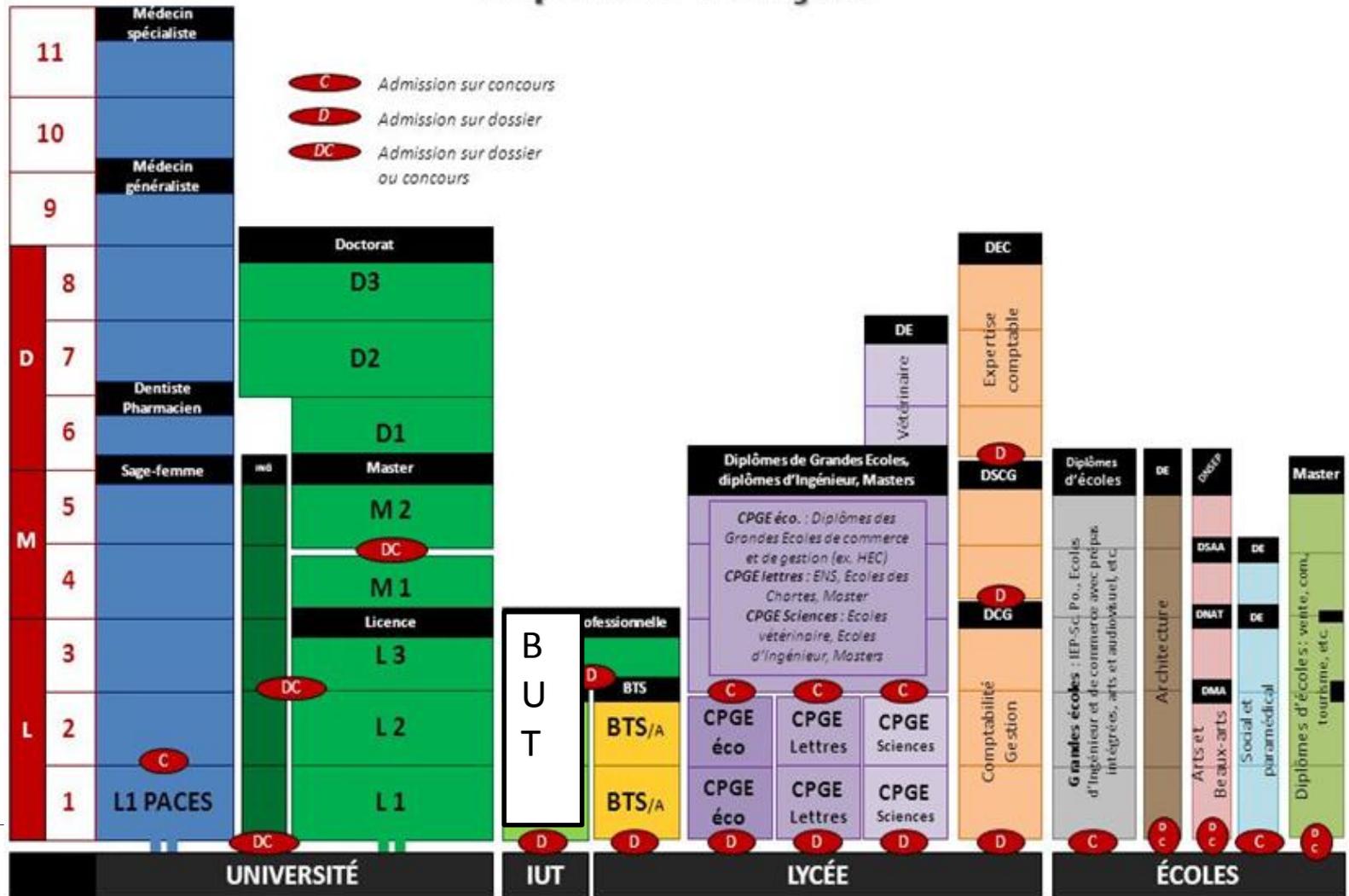


# SOMMAIRE

- Le post-bac
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat

# SCHÉMA D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EUROPÉEN LMD

## Schéma de l'enseignement supérieur français



# FOCUS SANTÉ

## Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » \*

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline \*

L.A.S

Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.



PASS

Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.



Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Sonia valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Si Nicolas valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année

✓ elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie

elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année

elle peut se réorienter via **Parcoursup**

✓ il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

✓ il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

il doit se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

# EXEMPLE: UFR DE SCIENCES ANGERS



# Voie générale

La première et la terminale

# LA SITUATION DEPUIS LE DEBUT D'ANNEE

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères: soit Littérature anglaise, soit Anglais Monde Contemporain (AMC)**
  
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

# LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
- Au deuxième trimestre de première: 2 **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
  - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
    - Italien LVC
    - Arts Plastiques
    - Théâtre
    - LCA: Latin ou Grec (cumulable avec une autre option)
  - **En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel (3h) pour enrichir leur parcours :**
    - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

## ■ CHOIX ARRETE AU DEUXIEME TRIMESTRE (février)



| C | VŒUX DE LA FAMILLE à remettre le 12/02/2021   | DEUXIEME TRIMESTRE  |
|---|---|---|
|   | <p align="center"><b>Recueil des intentions d'orientation exprimées par la famille</b></p> <p>Pour la prochaine rentrée scolaire, la famille envisage :</p> <p><input type="checkbox"/> le passage en Terminale</p> <p>Spécialité à conserver A : .....</p> <p>Spécialité à conserver B : .....</p> <p><b>Je choisis de renoncer à la spécialité ci-dessous :</b></p> <p>.....</p> <p>Je choisis un enseignement optionnel spécifique de terminale (en plus de ceux éventuellement déjà suivis en 1<sup>ère</sup>) <b>DEFINITIVEMENT</b> (aucune inscription ultérieure ne pourra être prise en compte)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques complémentaires (destiné aux élèves ayant renoncé à la spécialité mathématiques en fin de 1<sup>ère</sup>)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques expertes (destiné exclusivement aux élèves poursuivant la spécialité mathématiques en fin de 1<sup>ère</sup>)</p> <p>Je renonce à l'enseignement optionnel commencée en seconde du fait du choix d'un enseignement optionnel en mathématiques <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> une autre orientation (à préciser) .....</p> | <p align="right">/ / 2021<br/>Signatures</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>➤ des parents</p> |
| D | PROPOSITIONS PROVISOIRES DU CONSEIL DE CLASSE   |   |
|   | <p><input type="checkbox"/> Les vœux provisoires de l'élève semblent envisageables</p> <p><input type="checkbox"/> sous réserve du maintien des résultats</p> <p><input type="checkbox"/> sous réserve d'améliorations .....</p> <p><input type="checkbox"/> Les vœux ne semblent pas envisageables pour le(s) motif(s) suivant(s) :</p> <p><input type="checkbox"/> Le conseil de classe recommande plutôt :</p> <p><input type="checkbox"/> Recommandations sur les spécialités conservées (SPE) et sur les enseignements optionnels (EO)</p> <p>SPE : .....</p> <p>EO : .....</p> <p>A Angers, le ..... / ..... / 2021</p> <p>Signature du chef d'établissement :</p>  |   |
| E | VŒUX DEFINITIFS DE LA FAMILLE APRES AVIS DU CONSEIL DE CLASSE à remettre pour le 12/04/2021   |   |
|   | <p><input type="checkbox"/> le passage en Terminale</p> <p>Spécialité à conserver A : .....</p> <p>Spécialité à conserver B : .....</p> <p><b>Je choisis de renoncer à la spécialité ci-dessous :</b></p> <p>.....</p> <p>Je choisis un enseignement optionnel spécifique de terminale (en plus de ceux éventuellement déjà suivis en 1<sup>ère</sup>) <b>DEFINITIVEMENT</b> (aucune inscription ultérieure ne pourra être prise en compte)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques complémentaires (destiné aux élèves ayant renoncé à la spécialité mathématiques en fin de 1<sup>ère</sup>)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques expertes (destiné exclusivement aux élèves poursuivant la spécialité mathématiques en fin de 1<sup>ère</sup>)</p> <p>Je renonce à l'enseignement optionnel commencée en seconde du fait du choix d'un enseignement optionnel en mathématiques <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> une autre orientation (à préciser) .....</p>   | <p align="right">/ / 2021<br/>Signatures</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>des parents</p>   |

# Voie technologique

La première et la terminale

# A LA RENTRÉE 2019 :

## ■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

## ■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (**uniquement en STHR**)
- Arts-Plastiques
- Théâtre

## Toutes les séries\* Enseignements communs

|   | Première  | Terminale |
|---|-----------|-----------|
| FRANÇAIS                                | 3 h       | -         |
| PHILOSOPHIE                             | -         | 2 h       |
| HISTOIRE GÉOGRAPHIE                     | 1 h 30    | 1 h 30    |
| LANGUE VIVANTE A<br>ET LANGUE VIVANTE B | 4 h       | 4 h       |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE          | 2 h       | 2 h       |
| MATHÉMATIQUES                           | 3 h       | 3 h       |
| ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE           | 18 h / an | 18 h / an |

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

## Enseignements de spécialité

### 3 spécialités Première

**STMG**  
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

**STL**  
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

### 2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

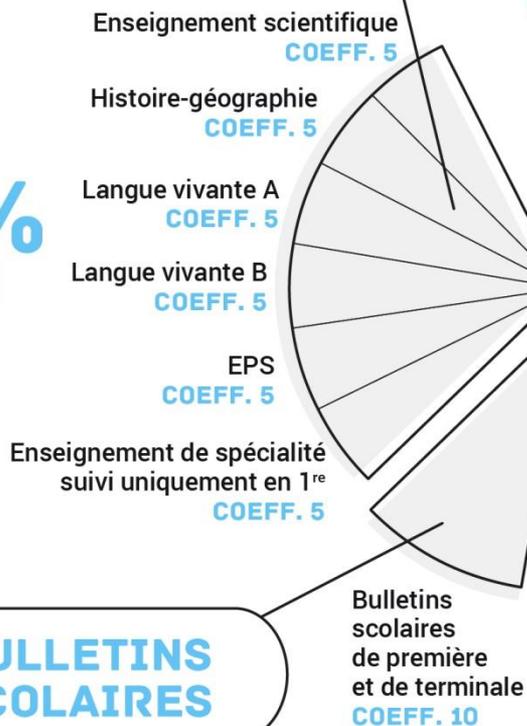
- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

# Les épreuves du baccalauréat

## ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note  
finale



## BULLETINS SCOLAIRES

Philosophie  
COEFF. 8

Grand oral  
COEFF. 10

Enseignement  
de spécialité  
COEFF. 16

## ÉPREUVES TERMINALES

**60%**  
de la note  
finale

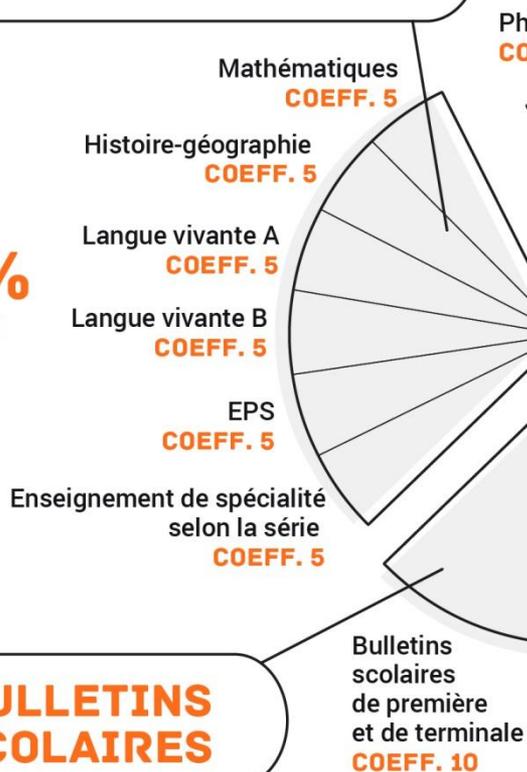
Enseignement  
de spécialité  
COEFF. 16

Français  
(épreuves  
anticipées  
en 1<sup>re</sup>)  
COEFF. 10

## ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note  
finale

## BULLETINS SCOLAIRES



Philosophie  
COEFF. 4

Grand oral  
COEFF. 14

Enseignement  
de spécialité  
COEFF. 16

## ÉPREUVES TERMINALES

**60%**  
de la note  
finale

Enseignement  
de spécialité  
COEFF. 16

Français  
(épreuves  
anticipées  
en première)  
COEFF. 10

# CALENDRIER DES ÉPREUVES communes DE CONTRÔLE CONTINU – voie générale

| Première                  |   |                          | Terminale                      |                          |                          |
|---------------------------|---|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 <sup>er</sup> trimestre | 2 <sup>e</sup> trimestre  | 3 <sup>e</sup> trimestre | 1 <sup>er</sup> trimestre      | 2 <sup>e</sup> trimestre | 3 <sup>e</sup> trimestre |
|                           | Histoire-<br>géographie   |                          |                                |                          |                          |
|                           | LVA / LVB   |                          |                                |                          |                          |
|                           | Enseignement scientifique   |                          |                                |                          |                          |
|                           | Enseignement de spécialité<br>suivi uniquement en 1 <sup>re</sup> |                          |                                |                          |                          |
|                           |   |                          | EPS<br>Tout au long de l'année |                          |                          |



Durée des  
épreuves :  
**2 H\***



Dates fixées par  
l'établissement



Sujets choisis  
par  
l'établissement  
dans la banque  
nationale  
de sujets

\*Sauf : **LVA/LVB** : au 2<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h 30 ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, une épreuve écrite de 2 h  
et 10 min d'épreuve orale.

**Spécialité arts** : oral de 30 min

# Calendrier des épreuves communes de contrôle continu – voie technologique

## Première

1<sup>er</sup> trimestre

2<sup>e</sup> trimestre

3<sup>e</sup> trimestre

Histoire-  
géographie



LVA / LVB



Mathématiques



Enseignement de spécialité  
suivi en 1<sup>re</sup> uniquement



## Terminale

1<sup>er</sup> trimestre

2<sup>e</sup> trimestre

3<sup>e</sup> trimestre

EPS

Tout au long de l'année



Durée des épreuves :

**2 H\***



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

\*Sauf : **LVA/LVB** : au 2<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, épreuve écrite d'1 h 30 ;  
au 3<sup>e</sup> trimestre de 1<sup>re</sup>, une épreuve écrite de 2 h  
et 10 min d'épreuve orale.

**Spécialité innovation technologique (STIDD)** : oral de 20 min.

**Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG)** : oral de 20 min.

# COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU



# COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU (40%)

Cf. Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu

- **Livret scolaire** : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**
- **Épreuves communes de contrôle continu** : moyenne des notes obtenues = **30%**
- **Enseignement optionnel de LCA** : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »).

# ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

## Une note unique

- Basée sur la moyenne annuelle de tous les enseignements du livret scolaire
- Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des épreuves communes de contrôle continu
- Constituée de la moyenne des moyennes annuelles par discipline
  - en classe de première (coefficient 5)
  - en classe de terminale (coefficient 5)
- Validée lors du dernier conseil de classe de l'année de première et de terminale

## Les enseignements optionnels

- Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation.
- Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte.
- Suite à l'application de cette règle, si la moyenne obtenue à l'option langues et cultures de l'Antiquité n'était pas prise en compte, le bonus éventuel (points de la moyenne au-delà de 10) s'ajouterait toujours au total des points obtenus par le candidat.

# ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

## Sections linguistiques SELO et disciplines non linguistiques DNL

- Evaluations prises en compte dans le calcul de la note de livret quel que soit le nombre d'options suivies – hors note de contrôle continu obtenue à l'épreuve orale spécifique.
- Evaluations prises en compte pour l'année suivie (1<sup>ère</sup> et/ou terminale)
- Donnent lieu à une indication SELO ou DNL sur le diplôme si elles sont suivies sur les 2 années

# COMPOSITION DE LA NOTE FINALE D'ÉPREUVES DE CONTRÔLE CONTINU (30%)

## ■ Enseignements concernés :

- Histoire géographique
- Langue vivante A et B: **ce sont les enseignements suivis et définis à l'inscription en 1<sup>ière</sup> (on ne change plus)**
- Enseignement scientifique (voie G) et mathématiques (voie T)
- EPS (en CCF)
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première
- ETLV (pour STMG): les élèves en STMG ont **obligatoirement** LVA anglais

## ■ Composition de la note des épreuves communes de contrôle continu (30%) :

- Pour chacun des enseignements, moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes, quel que soit leur nombre
- Moyenne de tous les enseignements à part égale = note globale des épreuves de contrôle continu

# LISTE DES EPREUVES

| Contrôle continu   | Voie générale   | Voie technologique  |
|--|---|---|
| <b>Classe de première 1<sup>ère</sup> série d'épreuves</b><br><b>2<sup>e</sup> trimestre</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ LVA</li> <li>▪ LVB</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ LVA</li> <li>▪ LVB</li> <li>▪ Mathématiques</li> </ul>  |
| <b>Classe de première 2<sup>e</sup> série d'épreuves</b><br><b>3<sup>e</sup> trimestre</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ LVA</li> <li>▪ LVB</li> <li>▪ Enseignement scientifique</li> <li>▪ Enseignement de spécialité de 1<sup>ère</sup></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ LVA</li> <li>▪ LVB</li> <li>▪ Mathématiques</li> <li>▪ Enseignement de spécialité de 1<sup>ère</sup></li> </ul> |
| <b>Classe de terminale 3<sup>e</sup> série d'épreuves</b><br><b>2<sup>e</sup> trimestre</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LVA (écrit et oral)</li> <li>▪ LVB (écrit et oral)</li> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ Enseignement scientifique</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LVA (écrit et oral)</li> <li>▪ LVB (écrit et oral)</li> <li>▪ Histoire géographie</li> <li>▪ Mathématiques</li> </ul>                          |

Cadrage des épreuves : cf. [notes de service n° 2019-056 et suivantes du 18-4-2019](#)

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# LES EPREUVES FINALES



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

# Calendrier des épreuves finales

60 % de la note finale

## Première

sept.

janv.

juin

Français  
écrit et oral



## Terminale

sept.

janv.

mars

juin

Spécialités



Philosophie



Épreuve orale terminale



# Durée des épreuves finales du baccalauréat général

Épreuves



Nature



Durée



## Épreuves anticipées

|          |        |        |
|----------|--------|--------|
| Français | Écrite | 4 h    |
|          | Orale  | 20 min |

## Épreuves finales

|                         |        |        |
|-------------------------|--------|--------|
| Philosophie             | Écrite | 4 h    |
| Épreuve orale terminale | Orale  | 20 min |

## Épreuves de spécialité

|   |                   |                 |
|---|-------------------|-----------------|
| Arts  | Écrite / Orale    | 3 h 30 / 30 min |
| Biologie et écologie *  | Écrite / Pratique | 3 h 30 / 1 h 30 |
| Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques      | Écrite            | 4 h             |
| Humanités, littérature et philosophie                         | Écrite            | 4 h             |
| Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ** | Écrite / Orale    | 4 h / 20 min    |
| Littératures, langues et cultures de l'Antiquité ***          | Écrite            | 4 h             |
| Mathématiques   | Écrite            | 4 h             |
| Numérique et sciences informatiques                           | Écrite / Pratique | 3 h 30 / 1 h    |
| Physique-chimie   | Écrite / Pratique | 3 h 30 / 1 h    |
| Sciences de la vie et de la Terre                             | Écrite / Pratique | 3 h 30 / 1 h    |
| Sciences de l'ingénieur                                       | Écrite            | 4 h             |
| Sciences économiques et sociales                              | Écrite            | 4 h             |

## Durée des épreuves du baccalauréat technologique



### Série

Toutes séries



### Épreuves

#### Épreuves anticipées

Français

#### Épreuves finales

Philosophie

Épreuve orale terminale



### Nature

Écrite

Orale



### Durée

4 h

20 min

4 h

20 min

## Épreuves spécialité

|   |  |                    |     |
|---|--|--------------------|-----|
| Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)                    | Chimie, biologie et physiopathologie humaines  | Écrite             | 4 h |
|   | Sciences et techniques sanitaires et sociales  | Écrite             | 3 h |
| Sciences et technologies de laboratoire (STL)                               | Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire                        | Écrite             | 3 h |
|   | Physique-chimie et mathématiques   | Écrite             | 3 h |
| Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)            | Analyse et méthodes en design  | Écrite             | 4 h |
|   | Conception et création en design et métiers d'art  | Pratique           | 4 h |
| Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) | Physique-chimie et mathématiques   | Écrite             | 3 h |
|   | Ingénierie, Innovation et développement durable  | Écrite             | 4 h |
| Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)              | Droit et économie  | Écrite             | 4 h |
|   | Management, sciences de gestion et numérique   | Écrite             | 4 h |
| Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)       | Économie-gestion hôtelière   | Écrite             | 4 h |
|   | Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement | Écrite et pratique | 6 h |